

**REPUBLIQUE DU MALI**

-----0-----

**Un Peuple - Un But - Une Foi**

**MINISTERE DE L'AMENAGEMENT  
DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION**  
-----0-----  
**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE**

**MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES**  
-----0-----  
**DIRECTION GENERALE DU BUDGET**

**MERCURIALE DES PRIX**

**BAMAKO ET LES CAPITALES REGIONALES**

**ANNEE – 2018**



## **PREFACE**

L'élaboration d'une mercuriale de prix, des achats effectués par l'Etat et ses démembrements, a été initiée et commanditée par le Ministère de l'Economie et des Finances pour permettre aux acheteurs publics d'apprécier, à partir des critères objectifs, les propositions de prix des soumissionnaires à un appel d'offres.

En effet, compte tenu du principe de la liberté des prix, les services techniques chargés de la passation des marchés ont du mal à avoir des repères crédibles concernant les prix proposés par les différents candidats dans le cadre des appels d'offres.

Ce présent bulletin de la mercuriale des prix est celui actualisé de 2017. L'échantillon des produits est celui de 2017 majoré d'autres produits. Une moyenne nationale par produit a pu être calculée pour les produits pharmaceutiques compte tenu de la faiblesse des écarts des prix. Ces moyennes sont publiées dans la partie concernant le district de Bamako.

Afin de permettre aux utilisateurs de comprendre et d'interpréter correctement les résultats consignés dans les différents tableaux, l'INSTAT rappelle les définitions de certains concepts, et donne une indication sur la méthode d'utilisation de ces résultats :

### **Définition des concepts**

- la mercuriale est un bulletin indiquant les prix à la consommation d'une liste de produits vendus sur un marché public ;
- le produit est tout type de biens et services payés par l'Etat ;
- le point de vente est le lieu où les prix sont relevés ;
- le prix minimum est le prix le plus bas sur le marché d'un produit donné ;
- le prix maximum est le prix le plus élevé sur le marché d'un produit donné ;
- le prix moyen est la moyenne arithmétique simple des prix sur le marché d'un produit donné.

### **Méthode d'utilisation**

Ce bulletin contient les prix maxima, les prix moyens et les prix minima des produits pour le District de Bamako et toutes les capitales régionales (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudénit et Ménaka). Les produits sont classés en huit (8) groupes à l'intérieur desquels il existe des sous-groupes et dans lesquels les produits sont classés par ordre alphabétique. Ainsi, ces groupes constitués sont :

- 1. « Fournitures » (comprenant les fournitures de bureaux et scolaires);
- 2. « Matériaux et Produits de construction » ;
- 3. « Produits d'Alimentation, Matériel pour alimentation et Combustibles »;
- 4. « Articles d'habillement et Articles chaussants » ;
- 5. « Matériel roulant, Pièces de rechange, Carburant et dérivés » ;
- 6. « Services d'entretien, Produits d'entretien et Produits chimiques » ;
- 7. « Produits pharmaceutiques » ;
- 8. « Equipements : Mobilier de bureau, Matériel informatique, Equipement de la santé, Equipement pour art et sport et Autres équipements ».

Il est important de souligner que ces résultats ne doivent pas être source de blocage à la liberté des prix sur le marché, autrement dit, ils ne doivent pas faire l'objet de fixation de prix par arrêtés comme certains pouvaient le penser, mais pouvant servir de référence au cours des passations des marchés publics.

Pour mieux rentabiliser ces résultats, l'utilisation doit être faite avec une grande précaution dans la mesure où certains écarts de prix peuvent être expliqués par la qualité des produits. Cette qualité est liée à la provenance du bien, importé (d'Europe, d'Amérique, d'Asie...) ou fabriqué localement.

Pour les produits ayant fait l'objet d'un seul relevé (produits rares), le minimum, la moyenne et le maximum sont égaux. Cela apparaît fréquemment dans les relevés des régions de Tombouctou et Gao. Pour ces cas, les résultats doivent être utilisés conjointement avec ceux des autres régions et du District de Bamako, qui ont fait l'objet de plusieurs relevés.

Rappelons que l'échantillon des points de vente est obtenu par choix raisonné au sein des commerçants (vendant les produits retenus) du District de Bamako et les capitales régionales sans distinction de chiffre d'affaires (voir le document méthodologique).

Les prix relevés sont les prix à la consommation (prix au détail) et les prix hors taxes des produits. L'absence des prix hors taxes est due au nombre important des commerçants du secteur informel (manque de comptabilité, faible niveau d'instruction, faiblesse des chiffres d'affaires...) dans l'échantillon de point de vente.

Dans ce bulletin, les numéros manquants dans la liste des produits sont ceux n'ayant pas de prix à la collecte, cela pour des raisons liées au problème d'enquête ou de définition du produit.

Ce rapport contient les prix des produits de l'échantillon qui existent au niveau des points de vente ciblés pendant la période sous revue. Il présente certes des insuffisances en raison de son caractère non exhaustif. Cependant il a le mérite d'être mis à la disposition des utilisateurs certains prix utiles pour la passation des marchés et aider aux contrôles financiers.

Des informations complémentaires sur la mercuriale peuvent être obtenues auprès de l'INSTAT.

C'est le lieu aussi de remercier tous les commerçants qui ont fait partie de notre échantillon pour leur disponibilité totale et leur parfaite collaboration, l'équipe de la Division des Statistiques de Revenus et de la Consommation de l'INSTAT, les Directions Régionales de la Planification de la Statistique et de l'Informatique de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP), pour leur compétence et leur dévouement qui ont permis la réalisation de l'étude.

**Bamako, le 19 Décembre 2017**

**LE DIRECTEUR GENERAL**

**M. Harouna KONE**  
*Chevalier de l'Ordre National*

## **SOMMAIRE**

<b>Rubriques</b>	<b>Pages</b>
<b>KAYES</b>	
Groupe 1 : Fournitures.....	2 - 23
Groupe 2 : Matériaux et produits de construction .....	24 – 33
Groupe 3 : Produits d'alimentation, Matériel pour alimentation et combustibles ....	34 - 39
Groupe 4 : Articles d'Habillement et articles chaussants.....	40 - 44
Groupe 5 : Matériel roulant, Pièces, Carburant et huiles	
Sous - Groupe 5.1 : Engins à deux (2) roues et Pièces de rechanges .....	45 - 54
Sous - Groupe 5.4 : Carburants, Huiles et Autres.....	55
Groupe 6 : Services, Produits d'entretien et Produits chimiques .....	56 - 59
Groupe 8 : Equipements	
Sous - Groupe 8.1 : Equipements de bureau.....	60 -68
Sous - Groupe 8.2 : Autres Equipements .....	69 - 71
<b>KOULIKORO</b>	
<b>72</b>	
Groupe 1 : Fournitures.....	73 - 94
Groupe 2 : Matériaux et produits de construction .....	95 - 103
Groupe 3 : Produits d'alimentation, Matériel pour alimentation et combustible	104 - 108
Groupe 4 : Articles d'Habillement et articles chaussants.....	109 - 113
Groupe 5 : Matériel roulant, Pièces, Carburant et huiles	
Sous - Groupe 5.1 : Engins à deux (2) roues et Pièces de rechanges .....	114 - 124
Sous - Groupe 5.4 : Carburants, Huiles et Autres.....	125
Groupe 6 : Services, Produits d'entretien et Produits chimiques .....	126 - 128
Groupe 8 : Equipements	
Sous - Groupe 8.1 : Equipements de bureau.....	129 - 139
Sous - Groupe 8.2 : Autres Equipements .....	140 - 143
<b>SIKASSO</b>	
<b>144</b>	

Groupe 1 : Fournitures.....	145 - 168
Groupe 2 : Matériaux et produits de construction .....	169 - 182
Groupe 3 : Produits d'alimentation, Matériel pour alimentation et combustibles ....	183 - 187
Groupe 4 : Articles d'Habillement et articles chaussants.....	188 - 191
Groupe 5 : Matériel roulant, Pièces, Carburant et huiles	
Sous - Groupe 5.1 : Engins à deux (2) roues et Pièces de rechanges .....	191 - 201
Sous - Groupe 5.4 : Carburants, Huiles et Autres.....	202
Groupe 6 : Services, Produits d'entretien et Produits chimiques .....	203 - 206
Groupe 8 : Equipements	
Sous - Groupe 8.1 : Equipements de bureau.....	207 - 218
Sous - Groupe 8.2 : Autres Equipements .....	219 - 221

## SEGOU

**222**

Groupe 1 : Fournitures.....	223 - 245
Groupe 2 : Matériaux et produits de construction .....	246 - 259
Groupe 3 : Produits d'alimentation, Matériel pour alimentation et combustibles ....	260 - 265
Groupe 4 : Articles d'Habillement et articles chaussants.....	266 - 269
Groupe 5 : Matériel roulant, Pièces, Carburant et huiles	
Sous - Groupe 5.1 : Engins à deux (2) roues et Pièces de rechanges .....	270 - 278
Sous - Groupe 5.4 : Carburants, Huiles et Autres.....	279
Groupe 6 : Services, Produits d'entretien et Produits chimiques .....	280 - 283
Groupe 8 : Equipements	
Sous - Groupe 8.1 : Equipements de bureau.....	284 - 294
Sous - Groupe 8.2 : Autres Equipements .....	295 - 297

## MOPTI

**298**

Groupe 1 : Fournitures.....	299 - 322
Groupe 2 : Matériaux et produits de construction .....	323 - 331
Groupe 3 : Produits d'alimentation, Matériel pour alimentation et combustibles ....	332 - 337
Groupe 4 : Articles d'Habillement et articles chaussants.....	338 - 342
Groupe 5 : Matériel roulant, Pièces, Carburant et huiles	
Sous - Groupe 5.1 : Engins à deux (2) roues et Pièces de rechanges .....	343 - 353
Sous - Groupe 5.4 : Carburants, Huiles et Autres.....	354
Groupe 6 : Services, Produits d'entretien et Produits chimiques .....	355 - 358

Groupe 8 : Equipements	
Sous - Groupe 8.1 : Equipements de bureau.....	359 - 366
Sous - Groupe 8.2 : Autres Equipements .....	367 - 368

**TOMBOUCTOU** **369**

Groupe 1 : Fournitures.....	370 - 391
Groupe 2 : Matériaux et produits de construction .....	392 - 400
Groupe 3 : Produits d'alimentation, Matériel pour alimentation et combustibles ....	401 - 405
Groupe 4 : Articles d'Habillement et articles chaussants.....	406 - 410
Groupe 5 : Matériel roulant, Pièces, Carburant et huiles	
Sous - Groupe 5.1 : Engins à deux (2) roues et Pièces de rechanges .....	411 - 420
Sous - Groupe 5.4 : Carburants, Huiles et Autres.....	421
Groupe 6 : Services, Produits d'entretien et Produits chimiques .....	422 - 424
Groupe 8 : Equipements	
Sous - Groupe 8.1 : Equipements de bureau.....	425 - 436
Sous - Groupe 8.2 : Autres Equipements .....	437 - 440

**GAO** **441**

Groupe 1 : Fournitures.....	442 - 452
Groupe 2 : Matériaux et produits de construction .....	453 - 460
Groupe 3 : Produits d'alimentation, Matériel pour alimentation et combustibles ....	461 - 465
Groupe 4 : Articles d'Habillement et articles chaussants.....	466 - 469
Groupe 5 : Matériel roulant, Pièces, Carburant et huiles	
Sous - Groupe 5.1 : Engins à deux (2) roues et Pièces de rechanges .....	470 - 478
Sous - Groupe 5.4 : Carburants, Huiles et Autres.....	479
Groupe 6 : Services, Produits d'entretien et Produits chimiques .....	480 - 482
Groupe 8 : Equipements	
Sous - Groupe 8.1 : Equipements de bureau.....	483 - 490
Sous - Groupe 8.2 : Autres Equipements .....	491 - 493

**KIDAL** **494**

Groupe 1 : Fournitures.....	495 - 516
Groupe 2 : Matériaux et produits de construction .....	517 - 520
Groupe 3 : Produits d'alimentation, Matériel pour alimentation et combustibles ....	521 - 522
Groupe 4 : Articles d'Habillement et articles chaussants.....	523
Groupe 5 : Matériel roulant, Pièces, Carburant et huiles	
Sous - Groupe 5.1 : Engins à deux (2) roues et Pièces de rechanges .....	524 - 530
Sous - Groupe 5.4 : Carburants, Huiles et Autres.....	531
Groupe 6 : Services, Produits d'entretien et Produits chimiques .....	532 - 533
Groupe 8 : Equipements	
Sous - Groupe 8.1 : Equipements de bureau.....	534 - 538

### **TAOUDENIT**

**539**

Groupe 1 : Fournitures.....	540 - 562
Groupe 2 : Matériaux et produits de construction .....	563 - 570
Groupe 3 : Produits d'alimentation, Matériel pour alimentation et combustibles ....	571 - 575
Groupe 4 : Articles d'Habillement et articles chaussants.....	576 - 581
Groupe 5 : Matériel roulant, Pièces, Carburant et huiles	
Sous - Groupe 5.1 : Engins à deux (2) roues et Pièces de rechanges .....	582 - 589
Sous - Groupe 5.4 : Carburants, Huiles et Autres.....	590
Groupe 6 : Services, Produits d'entretien et Produits chimiques .....	591 - 593
Groupe 8 : Equipements	
Sous - Groupe 8.1 : Equipement de bureau .....	594 - 606
Sous - Groupe 8.2 : Autres Equipements .....	607- 610

### **MENAKA**

**611**

Groupe 1 : Fournitures.....	612 - 633
Groupe 2 : Matériaux et produits de construction .....	634 - 641
Groupe 3 : Produits d'alimentation, Matériel pour alimentation et combustibles ....	642 - 645
Groupe 4 : Articles d'Habillement et articles chaussants.....	646 - 649
Groupe 5 : Matériel roulant, Pièces, Carburant et huiles	
Sous - Groupe 5.1 : Engins à deux (2) roues et Pièces de rechanges .....	650 - 651
Groupe 6 : Services, Produits d'entretien et Produits chimiques .....	652 - 654
Groupe 8 : Equipements	
Sous - Groupe 8.1 : Equipements de bureau.....	655 - 658



**DISTRICT DE BAMAKO****659**

Groupe 1 : Fournitures .....	660 - 684
Groupe 2 : Matériaux et produits de construction .....	685 - 701
Groupe 3 : Produits d'alimentation, Matériel pour alimentation et combustibles ....	602 - 708
Groupe 4 : Articles d'Habillement et articles chaussants.....	709 - 714
Groupe 5 : Matériel roulant, Pièces, Carburant et huiles	
Sous - Groupe 5.1 : Engins à deux (2) roues et Pièces de rechanges .....	715 - 725
Sous - Groupe 5.2 : Pièces pour véhicule tout terrain.....	626 - 740
Sous - Groupe 5.3: Pièces pour véhicule léger Berline/Break.....	741 -766
Sous - Groupe 5.4 : Carburants, Huiles et Autres.....	767
Sous - Groupe 5.5 : Véhicules neufs.....	768 - 771
Groupe 6 : Services, Produits d'entretien et Produits chimiques .....	772 - 776
Groupe 7 : Produits pharmaceutiques.....	777 - 857
Groupe 8 : Equipements	
Sous - Groupe 8.1 : Equipements de bureau.....	858 - 871
Sous - Groupe8.2 : Autres Equipements .....	872 - 875